

En 2021, le projet pilote installé à Bazeilles donne le coup d'envoi du recyclage des panneaux MDF et HDF à l'échelle industrielle.

L'efficacité de la technologie de recyclage étant démontrée, les ambitions du groupe, répondant aux objectifs de durabilité, se tournent vers l'unité industrielle des Ardennes françaises, qui accueillera la plus grande installation industrielle de recyclage MDF au monde.

Ce projet est l'objet de la présente Demande d'Autorisation Environnementale.

Demande d'Autorisation Environnementale - Sommaire général

En application de l'arrêté du 16 juin 2023, la demande d'autorisation environnementale est organisée selon le formulaire CERFA 15964*03 mis à disposition sur le site internet <https://www.entreprendre.service-public.fr/>. Elle comprend les pièces jointes suivantes :

Description du projet et du porteur de projet		
Pièce jointe	Intitulé	Référence réglementaire du code de l'environnement
3	Justificatif Maîtrise Foncière_V1	3° de l'article R. 181-13
7	Note de Présentation Non Technique_V1	8° de l'article R. 181-13
46	Description des procédés_V2	2° du I de l'article D. 181-15-2
	Description des procédés_Annexes_V1	
47	Capacités techniques et financières_V1	3° du I de l'article D. 181-15-2
79	Document justifiant des prescriptions applicables_V1	Article D. 181-15-2 bis
Etude d'impact et pièces annexes obligatoires		
Pièce jointe	Intitulé	Référence réglementaire du code de l'environnement
4	Etude impact_V2	5° de l'article R. 181-13
	Etude impact_Annexes_V1	
	Etude impact_Résumé non technique_V1	
53 à 56	EmissionsGES_V1	a à d) du 5° du I de l'article D. 181-15-2
57	Compatibilité aux MTD_V1	I de l'article R. 515-59
58	Proposition motivée rubrique principale_V1	II de l'article R. 515-59
59	Proposition motivée de conclusions_V1	II de l'article R. 515-59
Etude de dangers		
Pièce jointe	Intitulé	Référence réglementaire du code de l'environnement
49	Etude de dangers_V2	10° du I de l'article D. 181-15-2
	Etude de dangers_Annexes_V2	
	Etude de dangers_Résumé non technique_V1	
Eléments graphiques		
Pièce jointe	Intitulé	Référence réglementaire du code de l'environnement
1	Plan de situation du projet_V1	2° de l'article R. 181-13
2	Eléments graphiques_V1	7° de l'article R. 181-13
48	Plan_Ensemble_V1	9° du I de l'article D. 181-15-2